



Intervention d'Agathe Le Berder pour la CGT :
1 an après le sommet IA
11/02/2026

Un an après le Sommet, la CGT considère que le bilan ne va pas dans le sens du travail, ni des travailleurs·ses.

Les grands patrons de l'IA ont clairement affiché leurs ambitions à Davos il y a quelques jours. C'est simple, Palantir, Google, Microsoft, et consorts ont deux exigences : un accès illimité aux financements publics et privés et les mains libres pour mener leurs projets d'IA sans régulation.

En France les projets annoncés par l'Elysée lors du Sommet pour l'action sur l'IA en France et depuis ne démontrent pas la volonté du gouvernement d'agir sérieusement sur le sujet.

A la CGT nous tirons deux enseignements, qui sont deux alertes, de cette année post-Sommet.

Le premier enseignement c'est que, non, la mise à signature d'une [charte d'engagement](#) ne suffit pas à contraindre les directions d'entreprises à ouvrir la discussion avec les travailleurs·ses et leurs représentant·es sur cet outil et ses effets sur le travail. A date, parmi les multinationales signataires, combien ont ouvert de bonne foi une véritable négociation sur l'IA et les conditions des travailleurs·ses ? Dans le groupe Orange la direction prétexte un manque de maturité pour ne pas ouvrir les négociations qui permettraient d'articuler stratégie de long terme, devoir de vigilance et respect des travailleurs·ses sur l'ensemble de la chaîne de valeur. La CGT l'annonce ici : la CGT Orange est prête à négocier.

Nous avons pourtant bien noté les conclusions d'Astrid Panosyan-Bouvet allant dans le sens du renforcement de la démocratie sociale. Ces conclusions convergent avec les différents travaux menés jusque-là et depuis : LaborIA, OCDE, OIT, projet DIALIA, plan Santé au travail 5, etc. Or, le patronat continue de considérer la démocratie sociale comme une entrave au solutionnisme de l'IA et se cantonne à une approche par le droit existant, qu'il juge tantôt suffisant, tantôt entravant comme le RGPD et l'AI Act.

Ce n'est donc que le rapport de forces qui permet aujourd'hui aux travailleurs·ses d'obtenir des droits :

- Dans les médias, si la CGT Prisma Media a gagné un accord prévoyant la mise en place d'une commission d'expertise ad hoc mise en place sur plusieurs mois. ([accord Prisma Media, février 2025](#)). Mais il a fallu saisir les tribunaux au groupe Le Moniteur ([CGT, juillet 2025](#)) et chez France Television ([CGT, septembre 2025](#)) pour obtenir le droit basique d'être informé-consulté sur le sujet.
- La CGT du groupe Alpha a signé un accord de méthode sur le "dialogue social technologique" autour de l'IA ([AEF, février 2026](#))
- Il a fallu trois ans d'obstination pour que la CGT obtienne l'ouverture d'une négociation d'accord sur l'IA chez France Travail.

Parce que le cadre légal est insuffisant pour saisir les mutations de la transformation numérique du travail et des organisations par l'IA, la CGT revendique l'encadrement par la loi de l'IA au travail afin de protéger les droits des travailleurs·ses. A ce titre le gouvernement français doit soutenir les démarches de régulation portées par l'OCDE et défendre l'adoption d'une convention de l'OIT et d'une directive européenne sur l'IA et le travail.

Le cadre légal est aujourd'hui incapable de protéger les travailleurs·ses contre les stratégies des directions de grands groupes qui annoncent des milliers de suppressions d'emplois au nom de l'IA : à nouveau chez IBM ([Libération, janvier 2026](#)), et maintenant chez Capgemini ([CGT CapGemini, janvier 2026](#)) et Mondial Assistance ([ICI, janvier 2026](#)). La CGT refuse ce scénario mortifère imposé par les marchés financiers qui consiste à asséner qu'un plan de déploiement de l'IA ne peut être bon que s'il détruit des emplois.

Or le déploiement de l'IA se fait sans questionner les finalités, ni l'impact sur les organisations du travail ni les conditions de travail, à l'aune de gains de productivité présumés voire proclamés d'autorité, mais non mesurés. Dans certains OPCO comme celui des secteurs des services financiers et de conseils, le patronat a refusé net que l'expertise diligentée sur les impacts de l'IA sur les métiers intègre les enjeux d'emplois. La CGT exige que la lumière soit faite sur les effets sur l'emploi de l'IA et revendique que l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) bénéficie d'une subvention pérenne pour mener ces travaux d'intérêt général.

Le second enseignement, c'est que non, la construction de centre de données financé par 50 milliards d'euros d'investissements des Emirats Arabes Unis ne constitue pas une stratégie industrielle. La CGT le dit clairement : la France ne deviendra pas le leader mondial de l'IA en se contentant de vendre des datas centers, de l'énergie décarbonée bon marché, et toutes les industries qui concourent à leur fabrication ([Elysée, février 2025](#)).

Face aux stratégies de la Chine et des Etats-Unis, la France et l'Union Européenne ont pourtant les capacités de mettre sur pied une filière de production d'IA européenne capable de répondre aux besoins des populations, sous leur contrôle démocratique.

Nous disposons de filières industrielles européennes à renforcer. Nous disposons de travailleurs·ses très formé·es dont les qualifications doivent être préservées. Autrement nous avons de l'or entre les mains. Et qu'en font les directions des grands groupes ? Elles le dilapident :

- ATOS est le principal groupe d'Europe capable de porter le cloud souverain, pourtant sa direction poursuit les destructions d'emplois, avec plus de 600 postes détruits en 11 mois ([CGT ATOS, janvier 2026](#)).
- STMicroelectronics est l'acteur majeur de la filière électronique européenne qui a, à ce titre, reçu des milliards d'euros d'aides de l'UE, de la France et des collectivités, pourtant sa direction supprime 1000 emplois en France ([CGT STMicro, mai 2025](#)).

Nous pourrions multiplier les exemples de ces non-sens stratégiques qui détruisent des bassins d'emplois et nous font perdre un temps précieux.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de France ont porté un [appel le 21 janvier 2026 sur la nécessité de construire une stratégie industrielle efficace](#) adossée au pilotage du Conseil national de l'industrie. Cet appel doit trouver à s'appliquer sur la stratégie française sur l'IA.

Dans l'UE la France, pays où a été signé l'Accord de Paris, est bien placée pour exiger la construction d'un plan de production d'IA qui intègre les enjeux environnementaux, comme le préconise l'avis unanime du CESE "Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement" ([CESE, septembre 2024](#)).

Pour conclure, pour la CGT les grands patrons américains et chinois de l'IA nous emmènent droit dans le mur. C'est à la France et à l'UE de reprendre la main, à partir des aspirations citoyen·nes et des travailleurs·ses.